

Séance ordinaire du 3 novembre 2014

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix tenue le 3 novembre 2014, à 19 h 30, à la salle du conseil de la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Martin Voyer
 Sylvain Lavoie Lévis Duchesne
 André Fortin Richard Lapointe

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : Le greffier, Mario Bouchard
 La directrice générale, Marie-Hélène Boily

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 275.11.2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 octobre et du 20 octobre et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2014.
4. Rapport du maire sur la situation financière de la ville.
5. Rapport des activités du conseil :
 - 5.1. Administration et développement :
 - 5.1.1. Approbation de la liste des comptes.
 - 5.2. Gestion du territoire :
 - 5.2.1. Demande dérogation de mineure 117-2014 – 1100 route des Laurentides.
 - 5.2.2. Demande d'appui à la commission de protection du territoire agricole du Québec déposée par la Ferme Côté-Sliger SENC.
 - 5.2.3. Octroi d'un contrat déneigement centre-ville et mairie – Saison 2014-2015.
 - 5.2.4. Octroi de contrat - achat d'une pompe pour la station St-André à l'entreprise Pompe Saguenay et appropriation des sommes à la taxe d'accise.
 - 5.2.5. Octroi de contrat à Produits B.C.C inc – Caractérisation du potentiel de recyclage des boues de lagunes des deux secteurs.
 - 5.2.6. Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur invitation pour la reconstruction de la conduite d'eau potable le long de la rue Saint-André.
 - 5.2.7. Abrogation de la résolution 205.08.2014 : Demande d'appui à la Commission de protection du territoire agricole du Québec déposée par la Scierie Lac St-Jean inc.
 - 5.2.8. Demande d'appui à la Commission de protection du territoire agricole du Québec déposée par Jean-Guy Simard et Fils inc.
 - 5.2.9. Etat de situation sur le passage des VHR sur le territoire de la ville.
 - 5.2.10. Octroi d'un contrat à Centre Jardin Lachance – Recouvrement d'asphalte sur une partie de la rue des Érables.
 - 5.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
 - 5.3.1. Appropriation au surplus accumulé - Dépassement des coûts de rénovation de l'aréna.
 - 5.3.2. Octroi de contrat à l'agence de publicité Polka pour la conception d'un document de présentation relatif à la politique municipalité amie des aînés.

5.4. Rapport des activités du conseil :

5.4.1 Représentation du conseil municipal, dons et subventions.

6. Dépôt de la correspondance.
7. Affaires nouvelles :
 - 7.1 Motion de sympathie famille de monsieur Lévis Duchesne – Décès madame Zélia Côté.
 - 7.2 Demande d'information sur la gestion du budget de la ville suite aux annonces de coupure dans plusieurs programmes gouvernementaux.
8. Période de questions des citoyens.
9. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 276.11.2014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2014 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2014

Considérant qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 octobre et 20 octobre 2014 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2014 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 octobre et du 20 octobre 2014 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2014 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Monsieur le maire Lawrence Potvin, procède à la lecture du rapport sur la situation financière de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, conformément aux dispositions de l'article 474.10 de la Loi sur les cités et villes dont les sujets suivants sont traités :

- Les états financiers de l'année 2013;
- Le rapport de l'auditeur indépendant;
- Le programme des dépenses en immobilisations 2014-2015-2016;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015-2016 et 2017;
- Le traitement des élus municipaux;
- Les contrats d'un montant supérieur à 25 000 \$.

Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du bulletin municipal « L'Informel ».

5. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

5.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

5.1.1 277.11.2014 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

5.2.3 280.11.2014 OCTROI D'UN CONTRAT DE DÉNEIGEMENT CENTRE-VILLE ET MAIRIE – SAISON 2014-2015

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'octroyer le contrat de déneigement du centre-ville et du stationnement de la mairie (à l'ouverture des bureaux seulement) à Déneigement David Côté pour la somme de 2 100 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services reçue.

Adoptée à l'unanimité

5.2.4 281.11.2014 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE POMPE POUR LA STATION ST-ANDRÉ AUPRÈS DE POMPE SAGUENAY – APPROPRIATION DES SOMMES À LA TAXE D'ACCISE

Considérant la demande de soumission pour l'achat d'une pompe pour la station St-André;

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre et que celles-ci se décrivent comme suit:

Soumissionnaire(s)	Endroit	Montant (excluant les taxes applicables)
Xylem	Saint-Augustin de Desmaures	9 515 \$
Pompe Saguenay	Saguenay	8 816 \$

À ces causes, monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe:

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accorde le contrat d'achat d'une pompe pour la station St-André à l'entreprise Pompe Saguenay, plus bas soumissionnaire, le tout pour la somme de 8 816 \$ plus les taxes applicables;

Que ce montant soit financé à même la subvention accordée dans le cadre de la deuxième programmation de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 146-2013.

Adoptée à l'unanimité

5.2.5 282.11.2014 OCTROI DE CONTRAT À PRODUITS B.C.C INC – CARACTÉRISATION DU POTENTIEL DE RECYCLAGE DES BOUES DE LAGUNES DES DEUX SECTEURS

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'octroyer le contrat de caractérisation et d'évaluation du potentiel de recyclage des boues de lagunes à l'entreprise Produits B.C.C. inc. au montant de 6 800 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 24 octobre 2014.

Monsieur le conseiller André Fortin déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question et s'abstient de voter.

Adoptée à la majorité

5.2.6 283.11.2014 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 117-14 – 1100 ROUTE DES LAURENTIDES

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne de reporter ce point à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité

5.2.7 284.11.2014 ABROGATION DE LA RÉOLUTION N° 205.08.2014 – DEMANDE D'APPUI À LA COMMISSION DE PROTEC-

**TION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DÉ-
POSÉE PAR LA SCIERIE LAC-SAINT-JEAN INC.**

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'abroger la résolution n° 205.08.2014 portant le titre « Demande d'appui à la Commission de protection du territoire agricole du Québec déposée par la Scierie Lac-Saint-Jean inc. »

Adoptée à l'unanimité

5.2.8 285.11.2014 DEMANDE D'APPUI À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC DÉPOSÉE PAR JEAN-GUY SIMARD ET FILS INC

Considérant que Jean-Guy Simard et Fils Inc. s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relativement à l'aliénation et l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit pour fins d'agrandissement des opérations de la scierie (cour à bois, garage d'entretien mécanique des équipements de transports et d'opérations forestières liés à l'opération de la scierie) d'un emplacement localisé en bordure de la route St-André, contigu à l'emplacement actuel de l'usine Scierie Lac-St-jean, sur une partie du lot 46, du rang 4 du canton Caron, et une partie du lot C, rang 2 du canton de Métabetchouan, en faveur de Jean-Guy Simard et Fils Inc, sur une superficie approximative de 26,64 hectares;

Considérant que la demande vise également la régularisation de l'utilisation autre qu'agricole d'une partie de la scierie actuelle, au nord de l'emplacement, essentiellement utilisée comme cour à bois, sur une partie des lots 45 et 46, du rang 4 du canton Caron, sur une superficie approximative de 12,51 hectares ;

Considérant que la demande est actuellement non conforme à la réglementation municipale (zone 35 F) et nécessite l'amorce d'un processus de modification au règlement de zonage de la ville;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport préparé le 23 juillet 2014 par le directeur du service d'urbanisme de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Monsieur Donald Bonneau, à l'effet de recommander aux membres du conseil de donner leur appui à cette demande et de procéder à la modification du règlement de zonage n° 22-99.

À ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer:

Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix informe la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'elle appuie la demande présentée par Jean-Guy Simard et Fils Inc. telle que décrite précédemment pour les motifs suivants :

- La demande sera conforme à la réglementation municipale lorsque le processus de modification au règlement de zonage sera complété;
- La demande est sans effet négatif sur l'agriculture;
- La demande permettra la consolidation de l'entreprise dans le milieu.

Adoptée à l'unanimité

5.2.9 ETAT DE SITUATION SUR LE PASSAGE DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

Monsieur le maire présente la position du conseil municipal sur le passage des véhicules hors route sur le territoire de la ville et explique la modification du tracé dans le 1^{er} rang suite à l'avis de motion donné le 20 octobre 2014.

5.2.10 286.11.2014 OCTROI D'UN CONTRAT À CENTRE JARDIN LACHANCE – RECOUVREMENT D'ASPHALTE SUR UNE PARTIE DE LA RUE DES ÉRABLES

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'octroyer le contrat de recouvrement d'asphalte sur une partie de la rue des Éra-

bles au Centre Jardin Lachance pour la somme de 7 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 3 novembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

5.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

5.3.1 287.11.2014 APPROPRIATION AU SURPLUS ACCUMULÉ - DÉPASSEMENT DES COÛTS DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA

Considérant le sommaire des coûts engagés dans le cadre de la deuxième phase de la rénovation de l'aréna municipal;

Considérant la limite de 990 000 \$ prévue dans le règlement d'emprunt no 166-2014;

Considérant les recommandations issues des différentes réunions de chantier tenues pendant toute la durée des travaux.

À ces causes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin qu'un montant de 25 801,83 \$ provenant du surplus accumulé soit affecté au financement des coûts du projet de rénovation de l'aréna phase II.

Adoptée à l'unanimité

5.3.2 288.11.2014 OCTROI D'UN CONTRAT À L'AGENCE DE PUBLICITÉ POLKA POUR LA CONCEPTION D'UN DOCUMENT RELATIF À LA POLITIQUE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'octroyer le contrat de conception d'un document de présentation relatif à la politique « municipalité amie des aînés » à l'agence de publicité Polka pour la somme de 2 750 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 30 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité

5.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Séance de travail préparation du calendrier 2015
- Comité administration et développement
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité plénier du conseil
- Vérification des comptes de la ville
- Réunions Office municipal d'Habitation
- Comité communication
- Réunion corporation de développement
- Réunion Camp musical
- Réunion de chantier travaux de rénovation de l'aréna
- Rencontres du comité « Municipalité amie des aînés »
- Représentation tournoi Atome 2B
- Représentation inauguration de l'aréna
- Conseil d'administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Rencontre du conseil sur les tableaux de bord
- Rencontre sur le dossier des berges avec les représentants de Rio Tinto Alcan
- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Rencontre avec le maire de St-Bruno
- Représentation Société d'Histoire
- Dîner de la Chambre de commerce de Lac-St-Jean
- Colloque de l'Association forestière
- Rencontres de citoyens

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier